ARRESTATIONS dans le TRIEVES

Rafle à Monestier de Clermont le 23 juillet 1944

Deux pages sont consacrées à la rafle de Monestier de Clermont, dans l'ouvrage de Tal Bruttmann, « La logique des bourreaux, 1943-1944, ed. Hachette, Paris, 2003, 414 p. »

[…]
Quinze jours après, le *Kommando* effectue une opération similaire [une rafle], avec cette fois pour cible le village de Monestier-de-Clermont, dans le Vercors. Le mathématicien Laurent Schwartz se trouvait alors à Monestier et fut témoin et rescapé de la rafle : « *Les papiers des passant furent systématiquement passés au crible, puis [les hommes du Kommando] donnèrent l'ordre à la population de rentrer chez soi. Là-dessus, ils raflèrent les quelques Juifs du village qui avaient été dénoncés et les ramenèrent dans un camion à proximité de leur hôtel. Dans l'hôtel ils firent déshabiller les hommes et emmenèrent un viellard circoncis.* » Une dizaine de personnes sont ainsi arrêtées (voir ci-dessous) le 23 févier. La rafle se prolonge ensuite en dehors du village. Laurent Schwartz rapporte que le *Kommando* tenta de gagner un hameau pour procéder à des arrestations, mais que la route étant enneigée, cela leur fut impossible. Les SS tentent également de procéder à l'arrestation de deux personnes dans un village proche, Roissard. Sans résultat, car le couple était absent. Cet échec provoque un incident avec la gendarmerie, révélateur à bien des égards : le *« chef de la police allemande »* (Brunner ?) ordonne au chef de la brigade de Monestier d'attendre le retour de ces deux personnes et de procéder à leur arrestation, puis de les emmener jusqu'à Grenoble au Suisse et Bordeaux [*hôtel en face de la gare de Grenoble*]. Le gendarme refuse, arguant que seule la préfecture ou ses supérieurs peuvent lui ordonner de procéder à ces arrestations. Ce refus entraîne la colère du SS, lequel déclare que « *la préfecture [n'est] pas intéressée dans cette affaire* » et menace de faire fouiller tout le village. Quelques heures après, l'Allemand se présente de nouveau à la gendarmerie, réitérant son injonction, qui reste encore lettre morte. Le SS demande également « *l'adresse de deux étrangères qu'il devait arrêter* », adresse que le gendarme s'empresse de lui fournir en ayant pleinement connaissance de la conséquence de cet acte. Ces deux personnes recherchées ne sont pas arrêtées, mais deux autres le sont tout de même, à Roissard, tandis que le 24 février, à Mens, distant de vingt kilomètres de Monestier, un détachement de quinze soldats de la *Wehrmacht* encercle le Central Hôtel et procède à une perquisition. Un Juif est découvert et arrêté. Cette opération est peut-être directement liée à l'opération que mène le *Kommando*. Selon la gendarmerie, 16 personnes ont été raflées à Monestier et dans les environs.
[…]

Liste des personnes arrêtées à Monestier-de-Clermont le 23 février 1944 :

Alkan, née Weill, Colette, née le 5/07/1908 à Remiremont (Vosges)
Belakovsky Frohim, né le 15/09/1908 à Gorodishche (Biélorussie)
Eeckman Gabrielle, née le 28/04/1902 à Saint-Louis du Sénégal
Eeckman, née Patterson, née le 03/10/1876 à Gorée (Sénégal)
Fuhrer Frania, née le 16/05/1920 à Cracovie (Pologne)
Fuhrer Isidore, né le 17/06/1928 à Cracovie (Pologne)
Kreiner, née Reich, Berthe, née le 05/07/1898 à Szepestamasfalva (Slovaquie)
Trügman David, né le 26/03/1902 à Balti (Moldavie)
Trügman Germaine, née le 10/05/1925 à Paris
Trügman, née Belman, Haïca, née le 15/03/1904 à Balti (Moldavie)
Weil Solange, née le 27/01/1905 à Paris

- Ces personnes sont déportées à Auschwitz par le convoi 69, du 7 mars 1944

Weil Anne-Marie, née le 07/04 ou 05/1925 à Paris
Weil, née Aron, Lucienne, née le 05/12/1898 à Paris

- Arrêtées le 23 février 1944 à Roissard, déportées à Auschwitz par le convoi 71, du 13 avril 1944

Jacoub Michel, né le 27/03/1888 à Moscou (Russie),

- Arrêté le 24 février 1944 à Mens (Central Hôtel), déporté à Auschwitz par le convoi 69, du 7 mars 1944

Témoignage de Laurent SCHWARTZ

Le mathématicien Laurent SCHWARTZ se trouvait à Monestier-de-Clermont. Il raconte dans un ouvrage comment il a échappé à la rafle en se trouvant dans l'hôtel non chauffé (l'autre chauffé, étant l'hôtel Piot).
« Un mathématicien aux prises avec le siècle » Edit. Odile Jacob. 1997

[…]
« Par une chance inouïe, la brigade (« anti-juive ») ne vint pas contrôler les identités et débusquer les circoncis dans l'hôtel d'à côté, où je me trouvais. Ces gens-là ne firent pas leur travail, petite faille dans le mécanisme qui me permit d'échapper à la déportation. Mais naturellement, j'eus très peur. En apprenant les faits (les arrestations des Juifs à l'hôtel Piot), je montai directement dans ma chambre sans dîner. Là, je me couchai sous le lit sans l'avoir ouvert, emmitouflé dans mon manteau d'hiver extrêmement chaud, ma valise posée sur le ventre. Après m'être assuré que la cachette demeurait invisible de la porte, j'ouvris grand la fenêtre. Il faisait un froid de canard. Selon mes calculs, si les Allemands se présentaient, l'hôtelière ne les aiderait surement pas et les enverrait voir les chambres eux-mêmes. Ces gens n'attiraient guère la sympathie. Ils pénètreraient dans toutes les chambres ; en entrant dans la mienne, ils allumeraient l'électricité et constateraient qu'elle était glaciale, avec sa fenêtre ouverte, et inoccupée. J'ignore si mon stratagème aurait fonctionné puisque les nazis ne sont pas venus. Mais le raisonnement tenait à peu près debout. Jusqu'à deux heures du matin, je me tins pétrifié dans ma cache improvisée. Ensuite, la faiblesse me gagna je m'allongeai sur le lit pour me reposer. C'était évidemment imprudent car rien ne prouvait qu'ils ne repasseraient pas aux aurores. Ma chance voulut qu'ils s'en retournent dans la nuit avec leur cargaison. »
[…]